# Un homme reconnaît plusieurs viols et est laissé libre

27/08/2010 à 21h45

**Il est 6 heures du matin ce samedi 7 août lorsque Nadège, une jeune et jolie mannequin âgée de 19 ans, regagne en toute tranquillité son domicile situé dans le Val-de-Marne. Mais son trajet de retour sur le RER E va tourner au cauchemar. Elle est agressée par un individu qui, en l'absence de passager, la viole à plusieurs reprises avant de prendre la fuite. L'homme dérobe aussi le portable de Nadège.**

Cette dernière porte immédiatement plainte. La police judiciaire du Val-de-Marne est saisie de l'enquête. À partir des prélèvements effectués dans la rame du train, un profil génétique se dessine. L'individu, connu des services de police pour des faits similaires, est interpellé quelques jours plus tard. Placé en garde à vue, il reconnaît les faits avant d'être déféré au parquet de Créteil. Il ressortira libre. Le ministère public a fait appel de la décision.

"*Par de telles décisions, certains magistrats n'hésitent pas à mettre en liberté des malfaiteurs, sans aucune considération pour le travail des enquêteurs ni la sécurité de la population, même si le parquet de Créteil a fait appel*", s'insurge le Syndicat indépendant des commissaires de police.

Le Point

*(Merci à Super & Czar)*